



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 janvier 2026

Présents : Sandrine GENEST, Colette SUCHET, René ROUDIL, René SOULERIN, Danièle EVESQUE, Christian DOIZE, Elodie HILAIRE, Fabrice DOIZE, Christelle PEIS, David AUZAS, Thierry BALAZUC.

Excusés : Jean-Louis JOUVE (pouvoir à Colette SUCHET), Vanessa MAISONNEUVE (pouvoir à René SOULERIN), Michel PIALAT (pouvoir à René ROUDIL), Julie ROUDIER (pouvoir à Fabrice DOIZE).

Absents : Stéphane NURY, Nathalie ATAMNA, Christiane BRUN-CORNUT.

Président de séance : Sandrine GENEST

Secrétaire de séance : Colette SUCHET

ORDRE DU JOUR :

- Participation employeur à la complémentaire santé des agents,
- Demande de subvention auprès de la CCBA suite à l'acquisition foncière de terrain agricole,
- Proposition d'offre promotionnelle « protection des habitants » AXA,
- Questions diverses.

• **Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2025**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1 Mise en œuvre d'une participation à la protection sociale complémentaire des agents

Madame le Maire présente le projet de participation de la commune au financement de la complémentaire santé des agents, dans le cadre de la labellisation, en rappelant les textes en vigueur (code général des collectivités territoriales et code général de la fonction publique).

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de mettre en place, à compter du 1er janvier 2026, une participation financière pour les agents souscrivant une complémentaire santé labellisée et de fixer cette participation à 15 € bruts mensuels pour les agents titulaires et contractuels (contrat > 6 mois) ;
L'aide sera versée directement à l'agent, dans la limite de sa cotisation. La dépense sera inscrite au budget correspondant.

2 Demande de subvention auprès de la CCBA pour l'acquisition foncière d'un terrain agricole

Madame le Maire rappelle le projet d'acquisition de la parcelle agricole D n° 409 (4 625 m² pour un montant de 4 625 €), destiné à soutenir l'activité agricole, préserver le foncier et renforcer le patrimoine communal.
Elle propose de solliciter une subvention auprès de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas (CCBA), dans le cadre du dispositif de la stratégie agroalimentaire mis en place par celle-ci, sous réserve de la mise à disposition du terrain au profit d'un agriculteur.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une aide financière de la CCBA pour cette acquisition foncière.

3 Offre promotionnelle « protection des habitants » – AXA

Madame le Maire rappelle la délibération du 29 avril 2024 relative à l'offre de complémentaire santé proposée par AXA pour les habitants et propose son renouvellement.

Elle présente cette offre en précisant que la labellisation communale permet de bénéficier de tarifs préférentiels aux habitants de la commune (20 % pour les plus de 60 ans et les travailleurs non-salariés, 10 % pour les autres), avec un accompagnement personnalisé et des interlocuteurs de proximité

La commune se limite à informer les administrés et à mettre à disposition un local pour l'organisation de réunion.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve l'offre « Ma protection pour votre commune » et autorise Madame le Maire à signer le protocole correspondant.

Questions diverses :

➤ **Maison de santé :**

Monsieur René Soulerin informe le Conseil du passage de l'entreprise GEOTECHNIQUE SOLUTIONS le 8 janvier 2026, dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic géotechnique préalable au projet d'extension de la Maison de Santé. Madame le Maire rappelle que, suite à l'arrivée de professionnels de santé salariés par le GIP « Ma Région, Ma Santé » (2 sages-femmes et 1 gynécologue), ainsi qu'à l'installation prochaine d'1 pédiatre et d'1 médecin généraliste, les locaux actuels sont devenus insuffisants. Elle précise que ce projet d'extension est mené en concertation avec les élus et le cabinet Fabre Architecture. Elle indique que cette extension vise la création d'un pôle « Femme, Parents, Enfant ». Dans l'attente de sa réalisation, la commune prévoit l'installation de modules temporaires afin de permettre aux praticiens d'exercer dans de bonnes conditions.

➤ **Travaux chemin du Gay :**

Monsieur Soulerin informe que la reprise des travaux d'enfouissement ont démarré comme convenu.

➤ **Barnums :**

Monsieur Soulerin informe que nous venons de réceptionner le barnum offert par la région ce matin.

➤ **Elections :**

Madame le Maire fait un rappel sur les élections municipales qui auront lieu le 15 Mars. Elle informe que la date butoir des inscriptions sur la liste électorale est 6 février 2026 reportée au 5 mars 2026 si situations suivantes : jeunes de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent (fonctionnaires et militaires), acquisition récente de la nationalité française et droit de vote récemment recouvré,

➤ **Don du sang :**

Madame Hilaire rappelle la cérémonie de remise de diplômes organisée par l'Établissement Français du Sang (EFS) à la salle polyvalente, en l'honneur des donateurs de sang bénévoles, qui s'est déroulée le 20 novembre 2025. De nombreuses personnes, venues des communes du sud Ardèche, étaient présentes pour recevoir leur distinction.

Madame le Maire les remercie chaleureusement pour leur engagement, leur solidarité et leur fidélité à l'association depuis de nombreuses années.

➤ **Bilan location salle polyvalente :**

Madame Hilaire présente le bilan de la location de la salle polyvalente, qui a permis de percevoir 5830 € pour l'année 2025. Elle indique également qu'une boîte à clés a été installée pour permettre aux associations d'accéder à la salle polyvalente à l'espace intergénérationnel.

➤ **École :**

Monsieur Doize présente un point sur les récents travaux réalisés : changements des barilletts sur l'ensemble des portes de l'école, avec remise des clés conformément à l'organigramme, - installation des panneaux photovoltaïques achevé, un bilan des consommations sera soumis lors d'un prochain conseil municipal, - Document PPMS finalisé, à valider en conseil municipal en début d'année.

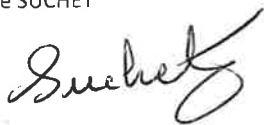
Événements et activités communales réalisés et à venir

- ✓ L'association Téléthon Ardèche s'est réunie le 20 décembre 2025 à Lachapelle. L'Amicale des pompiers, représentée par son président Dimitri Arlaud, a été officiellement récompensée pour sa participation à la vente de boudins, saucisses et criques lors du Téléthon, une opération gourmande et efficace saluée par la remise d'un diplôme bien mérité. Élodie Hilaire et Christian Doize étaient présents pour accueillir les nombreuses associations à l'espace intergénérationnel, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- ✓ La cérémonie des vœux s'est tenue le 5 janvier 2026, dans une ambiance conviviale et devant une salle comble. Madame le Maire, entourée du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants, a présenté ses vœux à la population. La soirée s'est poursuivie par un apéritif dinatoire préparé par Nicolas, le cuisinier de l'école.
- ✓ Un moment convivial sera organisé avec l'ensemble des professionnels de santé autour d'une galette organisée par la coordinatrice Maiwenn Pouponnot et confectionné par notre cuisinier Nicolas Millet. Cette rencontre favorisera les échanges sur leur profession et renforcera la cohésion au sein de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

A Lachapelle-sous-Aubenas, approuvé le *29.04.2026*

La secrétaire de Séance
Colette SUCHET



Le Maire,
Sandrine GENEST

